



LA FUITE DE GAZ DE ROUEN NOUS INTERPELLE

Dans son édition du mercredi 23 janvier, La Voix du Nord relate la fuite de gaz odorisé survenue au sein de l'entreprise Lubrizol basée à Rouen. Une odeur nauséabonde s'est répandue le long de la Seine jusqu'à Paris, en Grande-Bretagne et, bien que réputée non toxique, a provoqué une vive inquiétude et l'annulation d'un match de Coupe de France ! Les services de secours ont été assaillis d'appels téléphoniques de riverains sujets à des maux de tête, de nausées.

On observera que l'alerte a pu être donnée et l'exploitation de l'usine arrêtée, parce que le produit utilisé pour odoriser le gaz de ville est nauséabond, ce qui permet de situer avec précision les fuites.

Au Clipon où l'on construit un terminal méthanier, ses promoteurs ont, eux, décidé de ne pas odoriser le gaz produit sur le tronçon d'une vingtaine de kilomètres partant du terminal et aboutissant à la station de compression de Pitgam. L'Adelfa l'avait appris incidemment lors d'une réunion de la Commission Nationale du Débat Public. A l'époque GRT-Gaz avait expliqué que, contrairement à ce que prévoit la réglementation française, l'injection d'un odorisant dans le gaz naturel, en l'occurrence du TétraHydroTiophène ou THT, produit réputé nocif, n'était pas indispensable et que seul le tronçon Pitgam-Cuvilly (Oise) serait odorisé. On l'a appris bien plus tard : cette dérogation avait en fait pour objet de permettre la connexion à la frontière du gazoduc avec celui de la Sté Fluxys en provenance du terminal de Zeebrugge (Belgique), le gaz « belge » échappant en effet à cette obligation d'odorisation.

Le THT stocké à Pitgam est certes réputé dangereux au plan sanitaire, mais l'Adelfa, lors de l'enquête publique, avait fait observer qu'entre Le Clipon et Pitgam, le gazoduc traverserait la zone industriélo-portuaire et des zones habitées et que c'était donc prendre des risques inconsidérés que de ne pas mettre en œuvre les moyens de prévenir des accidents. A l'époque, tout le monde avait en mémoire l'accident gazier de Ghislenghien, en Belgique précisément, qui fit une trentaine de morts. Ces recommandations restèrent lettre morte.

Au vu de ce qui s'est passé à Rouen, l'Adelfa demande avec insistance que les Pouvoirs Publics revoient leur copie et obligent GRT-Gaz à odoriser le gaz véhiculé sur l'ensemble de son parcours de distribution.



Maison de l'Environnement
106, Avenue du Casino – BP 40 021
59 941 Dunkerque Cedex
Tél : 03.28.59.13.24 ou 03.28.20.30.40
Fax : 03.28.59.13.24
Email : jsename@nordnet.fr